



Chomage et contrat professionnel

Par **momo**, le **03/12/2010** à **20:59**

Bonjour,
je suis au chômage et je touche des indemnités mais ayant pas trouvé de travail je vais m'orienter vers un contrat de professionnel ou je toucherez moins que au chômage puis demander à Pôle emploi de me verser les indemnités qui me sont dues pour les un an de chômage et signer un contrat pro